

Primes d'assurance maladie

Avec la régularité de l'arrivée de l'automne, nos « chers » assureurs nous adressent leur décision de prime pour 2020. Nous avons jusqu'à la fin du mois de novembre (avant le 25 par prudence) pour changer de caisse maladie.

Les autorités cantonales, qui connaissent parfaitement les coûts réels de la santé dans leur région, s'égosillent en vain à clamer que la hausse des primes ne correspond pas à la réalité. Les assureurs balaient les arguments en expliquant qu'ils travaillent, eux, sur la base de projections et de prévisions. Mais les assurés constatent que les réserves ne cessent d'augmenter et atteindront bientôt 10 milliards (6,4 milliards en 2016) et ne peuvent s'empêcher de penser qu'ils sont les victimes de ce système qu'ils paient de leur poche !

Dans le canton de Vaud, signalons toutefois que des primes ont baissé par rapport à 2019 : Vivao Sympany (-82), Koeping Düsseldorf, (-61), Easy Sana Mutuel (-26.50), Avenir Gr Mutuel (- 18), Helsana (-16), Philos (- 16), Mutuel ass. Maladie (-15), Arcosana Luzern (-12). Mais vingt autres assureurs ont augmenté entre 5.- et 56.30 par mois !

Voilà ce que c'est que de confier la gestion d'une assurance obligatoire comme la LAMal à des privés. L'AVIVO peut vous aider dans votre choix (021) 312 06 54

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger